

**FICHE-ACTION**

N° de la tâche	1-210		
Intitulé de la tâche	Mise en place d'un Plan de Secours Informatique		
Responsable de la tâche	Fanny Houiller		
Service support	DSI		
Parties prenantes	Pôles de la DSI, Direction de l'établissement.		
Description de la tâche <i>(maximum 10 lignes)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir un Plan de Secours Informatique organisationnel et technique.</li> <li>- Mettre en place les mécanismes d'infrastructures pour déployer un PSI</li> <li>- Sécuriser les infrastructures sous-jacentes pour être résistant à la perte d'un datacenter.</li> </ul>		
Début de la tâche	Janvier 2023	Fin de la tâche	Décembre 2025
Livrable(s) attendu(s)	Plan de secours informatique organisationnel et technique.		
Si besoin, description plus détaillée de la progression attendue <i>(notamment indication de quelques jalons intermédiaires)</i>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2023 : Des formations ont été suivies, chef de projet, DSI, RSSI.</li> <li>• La mise en place d'un PSI est liée : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ à la disponibilité d'une autre salle pour sécuriser les infrastructures réseau, de stockage et de virtualisation ;</li> <li>○ à la disponibilité des personnels pour mettre en place le plan ;</li> <li>○ aux moyens financiers pour déployer ces redondances.</li> </ul> </li> </ul> <p>En fonction de l'état d'avancement du projet de déploiement du CDR2 et les services qui y seront montés.</p>			
Indicateurs	PSI organisationnel et technique disponibles		
État d'avancement	En cours		
Fiche mise à jour le	03/07/2023		